



# Rapport final

## Impact de la récession mondiale sur l'économie créative du Canada en 2009

**Préparé par :**

le Conference Board du Canada

**Préparé pour**

le Conseil des ressources humaines du secteur culturel

Novembre 2009

## Table des matières

Table des matières.....	2
Points saillants .....	4
I. Introduction.....	6
Contexte .....	6
II. La dépendance du secteur culturel à l'égard des sources de revenus diverses .....	8
III. L'impact de la récession mondiale sur les revenus du secteur culturel .....	13
IV. L'impact de la récession mondiale sur la production à valeur ajoutée réelle du secteur culturel .....	17
V. L'impact de la récession mondiale sur l'emploi dans le secteur culturel .....	18
VI. Conclusion .....	23
Annexe A : Catégories « primaires » de biens et services culturels .....	25
Annexe B : Revenus du secteur culturel – Sources de données .....	27
Annexe C : Évaluation de l'incidence de la récession mondiale sur la consommation des ménages.....	31
Annexe D : Calcul de l'emploi – Description technique .....	33

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme des conseils sectoriels et par Industrie Canada.

Canada 

## Points saillants

La récession mondiale a un impact très négatif sur la majorité des secteurs de l'économie canadienne cette année. Celle-ci est entrée en récession au quatrième trimestre 2008, et elle devrait continuer à se contracter pendant presque toute l'année 2009 avant d'amorcer une reprise vers la fin de l'année.

Le secteur culturel canadien n'est pas à l'abri des effets de la récession mondiale. En réalité, l'analyse contenue dans le présent rapport montre que le secteur culturel de l'économie canadienne sera davantage touché par la récession mondiale que l'économie canadienne dans son ensemble. La production à valeur ajoutée réelle, ou le produit intérieur brut (PIB), pour l'économie canadienne devrait être inférieure de 4 pour cent en 2009<sup>1</sup> à ce qu'elle aurait été s'il n'y avait pas eu de récession mondiale. En comparaison, la production à valeur ajoutée réelle dans le secteur culturel canadien devrait être inférieure de 4,8 pour cent en 2009 à ce qu'elle aurait été en l'absence d'une récession.

Selon nos estimations, la récession mondiale réduira probablement la production à valeur ajoutée réelle dans le secteur culturel canadien d'environ 2,2 milliards de dollars en 2009.

L'analyse du Conference Board a fourni d'autres résultats importants relatifs à l'incidence de la récession mondiale sur le secteur culturel canadien et qui peuvent être résumés comme suit :

- **Les revenus** du secteur culturel canadien devraient être de 4,3 pour cent inférieurs – ou environ 3,1 milliards de dollars – en 2009 à ce qu'ils auraient été en l'absence d'une récession mondiale.
  - L'incidence de la récession mondiale ne sera pas la même pour chacune des neuf catégories « primaires », étant donné que chaque catégorie doit compter sur différentes sources de revenus. La récession mondiale devrait affecter les revenus tirés de toutes les sources, particulièrement des fonds de dotation. La faiblesse de l'économie et la chute abrupte des marchés boursiers devraient entraîner une réduction de près de 16 pour cent de cette source de revenus.
  - C'est probablement sur les catégories des arts de la scène et du patrimoine du secteur de la culture que la réduction des revenus des fondations aura la plus grande incidence.
  - Les catégories culturelles qui dépendent de la publicité commerciale seront aussi fortement touchées par la récession mondiale.
  - Les médias écrits et la radiodiffusion, qui dépendent largement de la publicité commerciale, devraient enregistrer une baisse de leurs revenus de 6,1 et 4,8 pour cent respectivement, en raison de la récession mondiale.

---

<sup>1</sup> Les baisses en pourcentage s'appuyaient sur les réductions des points de pourcentage de la croissance engendrée en comparant à deux moments différents les prévisions à partir du modèle macroéconomique du Conference Board du Canada. La baisse en pourcentage du PIB canadien réel correspond à la différence entre la croissance prévue pour 2009 au milieu de 2007 (les prévisions faites juste avant l'apparition des événements qui ont mené à la récession mondiale) et la croissance prévue pour 2009 au milieu de 2009 (la plus récente prévision du Conference Board avant l'analyse entreprise dans le présent rapport). Dans ce dernier cas, la différence entre les deux prévisions de croissance du PIB s'élève à quatre pour cent.

- Les revenus pour les catégories du patrimoine et des bibliothèques dépendent davantage du financement public, et ils sont donc moins susceptibles d'être touchés par un ralentissement économique; ces catégories devraient enregistrer des baisses de revenus de 1,4 pour cent et 0,9 pour cent, respectivement, à cause de la récession mondiale.
- La baisse d'**emploi** dans le secteur culturel devrait être moins importante que dans l'économie canadienne dans son ensemble, malgré les effets dévastateurs du ralentissement économique.
  - La récession mondiale devrait entraîner une diminution de l'emploi dans le secteur culturel de 2,3 pour cent, comparativement à une réduction prévue de 3,6 pour cent de l'emploi pour l'économie canadienne dans son ensemble s'il n'y avait pas eu de récession.
  - Le taux plus élevé du travail autonome dans le secteur de la culture est une des principales raisons de la réduction moins importante prévue des niveaux d'emploi dans l'ensemble pour le secteur. En 2006, 26 pour cent des personnes ayant un emploi dans le secteur culturel au Canada étaient des travailleurs autonomes, comparativement à 12 pour cent dans l'économie canadienne dans son ensemble.
  - Il faut toutefois souligner que le travail autonome ne signifie pas nécessairement un emploi rémunéré – en particulier pour ceux et celles qui sont de nouveaux travailleurs autonomes et dont les salaires ont diminué par rapport à leur emploi précédent.
- Selon nos estimations, la récession mondiale entraînera une **réduction des revenus moyens d'emploi** versés aux travailleurs dans le secteur de la culture de 2,2 pour cent en 2009. Ce chiffre ne comprend pas l'érosion possible des salaires qui seront versés aux nouveaux travailleurs du secteur culturel ayant perdu leur emploi dans d'autres secteurs à la suite du ralentissement économique.
  - Les revenus moyens d'emploi devraient diminuer parce qu'on s'attend à ce que la baisse des revenus soit supérieure à celle des emplois. Dans l'ensemble du Canada, la récession mondiale devrait entraîner une diminution de 0,8 pour cent des revenus moyens d'emploi réels.
  - L'impact du ralentissement économique sur les revenus moyens d'emploi variera au sein des groupes professionnels du secteur culturel, dépendant du nombre de travailleurs autonomes provenant d'autres entreprises culturelles ou de l'extérieur du secteur qui pourrait intégrer chaque profession.
  - Le nombre de travailleurs autonomes dans les postes de production créative et artistique devrait augmenter pendant que les revenus diminuent. On s'attend donc à ce que les revenus d'emploi réels chutent en moyenne de 3,5 pour cent.

## I. Introduction

Le présent rapport présente les conclusions d'une analyse réalisée par le Conference Board du Canada dans le but d'établir les effets directs de la récession mondiale sur le rendement du secteur culturel de l'économie canadienne en 2009. Cette analyse économique fait partie d'une étude plus vaste commandée par le Conseil des ressources humaines du secteur culturel afin d'évaluer les problèmes en matière de ressources humaines dans le secteur culturel canadien.

### *Contexte*

Les industries canadiennes des arts et de la culture contribuent de façon appréciable à l'économie du pays. Une étude récente du Conference Board du Canada, qui prenait en compte les contributions substantielles directes, indirectes et induites, estimait que l'empreinte économique du secteur culturel s'élevait à 84,6 milliards \$ en 2007, un montant équivalent à 7,4 pour cent du produit intérieur brut (PIB) du Canada<sup>2</sup>. De plus, l'étude évaluait à près de 1,1 million le nombre d'emplois qui peuvent être attribués directement ou indirectement à l'activité économique générée par les industries du secteur culturel.

En tant que moteur économique, la culture est une importante source de revenus et d'emplois. Elle joue aussi un rôle important dans l'amélioration de la qualité de vie qui est devenue essentielle à la concurrence économique. Une communauté culturelle vivante constitue un élément primordial pour attirer une main-d'œuvre qualifiée et de nouveaux investissements. Alors que les villes dans le monde se font concurrence pour attirer les talents, celles qui offrent des équipements culturels et des expériences enrichissantes en abondance jouiront d'un avantage concurrentiel important.

Le rendement du secteur culturel canadien devrait souffrir des effets de la récession mondiale en 2009. Les revenus du secteur culturel proviennent d'une variété de sources, notamment les consommateurs canadiens et étrangers, tous les ordres de gouvernement, les entreprises, ainsi que les fonds de dotation et les dons. La récession mondiale aura un effet mesurable sur chacune de ces sources de revenus pour le secteur culturel.

Pour estimer les effets de la récession sur le rendement du secteur culturel canadien, nous avons évalué l'impact direct de la récession mondiale sur diverses sources de revenus, et prévu les pertes de revenus qui devraient en résulter. L'analyse a intégré les plus récentes données disponibles. Un cadre basé sur le *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* de Statistique Canada et sur l'étude *Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada* du Conference Board du Canada, en 2008, a été élaboré pour structurer l'analyse.

L'analyse s'articule autour de neuf catégories de biens et services culturels « primaires ». Les catégories ne correspondent donc pas à celles qui sont traditionnellement utilisées par le Conseil des ressources humaines du secteur culturel. Les neuf catégories « primaires » sont la radiodiffusion, les festivals, le cinéma, le patrimoine, les bibliothèques, les arts de la scène,

---

<sup>2</sup> Pedro Antunes, Joseph Haimowitz et Kip Beckman, « L'empreinte économique de l'économie créative du Canada, » dans *Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada* du Conference Board du Canada (Ottawa : Le Conference Board du Canada, 2008), pp. 22–32.

l'enregistrement sonore et l'édition de musique, les arts visuels et la presse écrite. Une description de chaque catégorie se trouve à l'annexe A.

L'absence d'analyse de la catégorie des médias numériques<sup>3</sup> dans ce rapport<sup>4</sup> constitue une limite importante de l'analyse. Selon une étude de 2006 de PricewaterhouseCoopers, l'industrie des médias interactifs est vaste.<sup>5</sup> L'étude estime qu'en 2005, l'industrie des médias interactifs au Canada a généré des revenus totaux d'environ 5 milliards \$ et employé plus de 50 000 personnes. Bien que les médias numériques occupent une place de plus en plus importante dans le paysage culturel, ils ont été exclus de l'analyse contenue dans le présent rapport pour deux raisons. Premièrement, ils ne constituent pas une des catégories des biens et services culturels décrits dans le *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* de Statistique Canada. Deuxièmement, les données disponibles pour cette catégorie sont limitées. Il est impossible de mesurer avec précision les sources de revenus et les fluctuations de la consommation en fonction des variations des revenus pour cette catégorie.

L'analyse contenue dans ce rapport isole l'effet de la récession mondiale plutôt que de prédire le rendement du secteur culturel dans son ensemble en 2009. Le rendement global du secteur culturel en 2009 sera établi à partir de l'impact de la récession mondiale ainsi que d'autres tendances courantes, notamment les variations dans les prix relatifs, les canaux de distribution et les modèles de consommation qui ne sont pas liés à l'état de l'économie.

Le présent rapport exclut les influences de ces tendances et concerne uniquement l'impact de la récession mondiale sur le rendement du secteur culturel en 2009. De plus, cette analyse n'examine pas directement l'effet de la récession économique mondiale sur les bénéfices d'exploitation du secteur culturel. Il est possible que certaines entreprises culturelles réagissent de façon plus importante que prévu – par exemple, en mettant à pied plus de travailleurs que prévu – alors que des pertes importantes pourraient faire basculer certaines entreprises sous le seuil de la rentabilité.

---

<sup>3</sup> Cette catégorie comprend les « nouveaux médias » et les « médias interactifs ».

<sup>4</sup> Bien que le présent rapport n'analyse pas la catégorie des « nouveaux médias / médias numériques », un document complémentaire qui présente des renseignements sur le marché du travail pour le secteur culturel et dans lequel une définition différente de ce dernier sera utilisée, comprendra cette catégorie.

<sup>5</sup> PricewaterhouseCoopers, *Canadian Interactive Industry Profile 2006*.

## II. La dépendance du secteur culturel à l'égard des sources de revenus diverses

Pour pouvoir isoler l'impact de la récession mondiale sur le rendement du secteur culturel en 2009, il fallait commencer par évaluer la dépendance du secteur sur diverses sources de revenus. Les cinq principales sources de revenus pour le secteur culturel sont la consommation des biens et services culturels par les ménages canadiens, la consommation étrangère de biens et services culturels,<sup>6</sup> les dépenses publiques pour les biens et services culturels, les dépenses des entreprises canadiennes pour les biens et services culturels, et d'autres sources de revenus telles que les fonds de dotation et les dons.

L'analyse a évalué l'effet de la récession mondiale sur chacune de ces sources de revenus afin d'estimer les pertes de revenus qui pouvaient être directement attribuées au changement de la conjoncture. L'importance relative de chaque source de revenus établissait dans quelle mesure les pertes de revenus en provenance de cette source affectaient le rendement économique de tout le secteur culturel et chacune des neuf catégories primaires de biens et services culturels – radiodiffusion, festivals, cinéma, patrimoine, bibliothèques, arts de la scène, enregistrement sonore et édition de musique, arts visuels et médias écrits. Comme l'importance relative des sources de revenus de chacune des neuf catégories primaires de biens et services culturels varie considérablement, l'impact de la récession mondiale sur chacune de ces catégories variera aussi.

Le tableau 1 indique les revenus totaux estimés pour le secteur culturel et les neuf catégories primaires en 2008. Ce tableau fournit aussi une estimation du revenu total des catégories secondaires du secteur culturel qui comprennent l'architecture, la photographie, le design et la publicité.<sup>7</sup> En 2008, on estimait que le revenu total des catégories secondaires du secteur culturel équivalait à 29 pour cent du revenu total des catégories principales du secteur culturel. Au total, les revenus provenant de toutes les sources en 2008 qui ont été générés par les entreprises culturelles<sup>8</sup> au Canada étaient estimés à plus de 72,2 milliards \$.

---

<sup>6</sup> La demande étrangère de biens et services culturels a été mesurée en utilisant la balance des paiements pour les biens et services commerciaux seulement; elle ne comprend pas les dépenses des voyageurs internationaux au Canada au chapitre des biens et services culturels. Le tourisme international est particulièrement vulnérable en période d'incertitude économique. En 2009, nous prévoyons que le nombre de voyages de plus d'une nuit au Canada par les étrangers reculera de 9 à 10 pour cent, non seulement à cause de la récession mondiale mais aussi des variations de prix des voyages et des exigences relatives aux voyages. Comme nous n'incluons pas les dépenses des voyageurs internationaux, notre analyse se révèle assez conservatrice en ce qui concerne l'impact de la récession mondiale sur les biens et services culturels et sur les services qui dépendent beaucoup de cette catégorie de voyageurs.

<sup>7</sup> En 2008, les revenus totaux pour les catégories culturelles secondaires correspondent à 29 pour cent de l'ensemble des revenus des catégories culturelles primaires. Le chiffre de 29 pour cent s'appuyait sur les dernières données disponibles de Statistique Canada, publiées dans *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada* (Statistique Canada, 2007). Notre rapport fournit une ventilation de la production à valeur ajoutée pour les neuf catégories primaires, tandis que le total des autres catégories représente les catégories culturelles secondaires au Canada.

<sup>8</sup> Les entreprises culturelles comprennent les travailleurs autonomes.

**Tableau 1 : Revenus du secteur culturel, 2008**

(revenus totaux estimés par catégorie de biens et services culturels)

Catégorie	Revenus totaux (millions \$)
Radiodiffusion	13 426
Festivals	181
Industrie cinématographique	9 262
Patrimoine	3 125
Bibliothèques	2 843
Arts de la scène	2 080
Enregistrement sonore et édition de musique	1 958
Arts visuels	1 928
Médias écrits	21 199
<b>Sous-total des secteurs culturels primaires</b>	<b>56 002</b>
Secteurs culturels secondaires	16 241
<b>Total du secteur culturel<sup>9</sup></b>	<b>72 243</b>
Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada. <sup>10</sup>	

Le tableau 2 montre l'importance relative de chaque source de revenus pour le secteur culturel dans sa totalité et pour chacune des neuf catégories primaires de biens et services culturels. Les entreprises canadiennes, qui génèrent 52,6 pour cent de toutes les dépenses dans le secteur culturel, constituent la principale source de revenus pour ce secteur. La deuxième source la plus importante de revenus, constituée des ménages canadiens, représente 26,1 pour cent des dépenses dans le secteur culturel canadien.

L'importance relative de chaque source de revenus diffère pour chacune des neuf catégories primaires de biens et services culturels. Par exemple, les revenus générés par la consommation des ménages canadiens sont essentiels pour la catégorie des arts visuels dont plus de 90 pour cent des revenus proviennent de cette source. La consommation par les ménages canadiens génère aussi une forte proportion des revenus des festivals (72,1 pour cent), de même que ceux de l'enregistrement sonore et l'édition de musique (69,6 pour cent). Inversement, une proportion relativement faible de l'ensemble des revenus des bibliothèques et des médias écrits provient des dépenses des ménages canadiens. Les gouvernements constituent la principale source de revenus des bibliothèques – et du patrimoine – tandis que les médias écrits tirent leur principale source de revenus des entreprises. La consommation étrangère, sous forme d'exportations,<sup>11</sup> joue un rôle relativement peu important à titre de source de revenus pour la majorité des catégories culturelles.

<sup>9</sup> Les revenus déclarés pour l'ensemble du secteur culturel comprennent les neuf sous-catégories culturelles primaires indiquées dans le tableau 1, de même que les catégories culturelles secondaires, y compris l'architecture, la photographie, le design et la publicité.

<sup>10</sup> Les sources de Statistique Canada qui ont été utilisées sont, notamment, *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada*; *Commerce de biens de la culture : tableaux de données*; *Production de films et de vidéos*; *Distribution de films et de vidéos*; *Arts de la scène : tableaux de données*, *Établissements du Patrimoine : tableaux de données*; *Enregistrement sonore et édition de musique*; *Éditeurs de périodiques*; *Éditeurs de journaux*; *Éditeurs de livres*; et les données du CANSIM.

<sup>11</sup> Cette catégorie exclut l'incidence de la consommation de biens et services culturels par les étrangers en visite au Canada.

La catégorie de l'industrie cinématographique constitue une exception alors que 25 pour cent de ses revenus sont générés par les exportations.

**Tableau 2: Source de revenus du secteur culturel**  
(part en pourcentage des revenus totaux, par catégorie de biens et services culturels)

Catégorie	Ménages canadiens	Gouvernement (tous les ordres)	Exportations	Entreprises canadiennes	Fonds de dotation et autres	Total
Radiodiffusion	45,8 %	15,5 %	1,2 %	37,5 %	0,0 %	100 %
Festivals	72,1 %	24,1 %	0,0 %	3,8 %	0,0 %	100 %
Industrie cinématographique	11,9 %	5,3 %	26,7 %	56,1 %	0,0 %	100 %
Patrimoine	24,1 %	57,1 %	0,7 %	13,4 %	4,8 %	100 %
Bibliothèques	5,8 %	94,2 %	0,0 %	0,0 %	s.o. <sup>12</sup>	100 %
Arts de la scène	59,6 %	23,8 %	4,4 %	3,7 %	8,5 %	100 %
Enregistrement sonore et édition de musique	69,6 %	1,6 %	6,5 %	22,3 %	0,0 %	100 %
Arts visuels	90,9 %	3,1 %	3,9 %	2,2 %	0,0 %	100 %
Médias écrits	8,4 %	0,8 %	3,9 %	86,9 %	0,0 %	100 %
<b>Total du secteur culturel</b>	<b>26,1 %</b>	<b>14,1 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>52,6 %</b>	<b>0,6 %</b>	<b>100 %</b>

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Chaque source de revenus peut aussi comprendre de multiples sources de dépenses. Les deux principaux exemples de cette situation sont les dépenses des entreprises qui peuvent être basées sur la consommation ou la publicité, et les dépenses publiques qui peuvent être fédérales, provinciales ou municipales. L'analyse du Conference Board sur les revenus du secteur culturel comprend aussi une analyse plus détaillée des dépenses des entreprises et des gouvernements.

Globalement, près des deux tiers des dépenses des entreprises pour la culture sont consacrés à la consommation de biens et services<sup>13</sup> – y compris la commandite d'entreprise – tandis qu'un plus du tiers va à la publicité. En effet, lorsqu'on examine les catégories individuelles de biens et services culturels, on constate que la majorité, sinon la totalité, des revenus des catégories culturelles générés par les entreprises privées provient d'activités liées à la consommation. Il existe toutefois certaines exceptions importantes à ce modèle. Le Conference Board considère que presque tous les revenus d'entreprise de la radiodiffusion et des festivals proviennent de la

<sup>12</sup> Bien que l'on sache que les fonds de dotation représentent une portion de l'assiette du revenu de plusieurs bibliothèques spécialisées, aucune source globale d'information n'a été trouvée pour fournir un niveau de référence pour toutes les bibliothèques.

<sup>13</sup> Conformément aux méthodologies de Statistique Canada (voir le Programme de la statistique culturelle, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*, Statistique Canada, 2004, ou le Programme de la statistique culturelle, *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada*, Statistique Canada, 2007), les dépenses de consommation des entreprises ne s'appliquent pas uniquement aux produits finis, mais aussi à toutes les étapes de la chaîne de création. Par exemple, dans les médias écrits, les dépenses de consommation des entreprises comprennent à la fois les produits finis, tels que l'achat de manuels de formation, et les activités de fabrication telles que l'impression.

publicité, alors que ceux des médias écrits proviennent en majorité de la consommation de biens et services par les entreprises.

Le tableau 3 présente la ventilation des revenus qui proviennent des gouvernements par ordre de gouvernement. L'ensemble du secteur culturel canadien reçoit environ 14,1 pour cent de tous ses revenus de sources gouvernementales. Près de la moitié (46,2 pour cent) de ce montant provient du gouvernement fédéral. Le reste est plus ou moins divisé entre les gouvernements provinciaux et municipaux. L'importance de chaque source de financement public varie énormément dans les neuf catégories primaires de biens et services culturels analysées. Les bibliothèques, par exemple, reçoivent la plus grande partie de leurs revenus gouvernementaux des municipalités, tandis que la radiodiffusion et les médias écrits reçoivent presque la totalité de leurs revenus gouvernementaux du gouvernement fédéral. La catégorie des arts visuels reçoit plus des deux tiers de ses revenus gouvernementaux des gouvernements provinciaux.

**Tableau 3 : Source de financement public pour le secteur culturel**  
(part en pourcentage des revenus gouvernementaux, par catégorie de biens et services culturels)

Catégorie	Fédéral	Provincial	Municipal
Radiodiffusion	91,0 %	9,0 %	0,0 %
Festivals	17,9 %	21,8 %	60,3 %
Industrie cinématographique	74,6 %	25,4 %	0,0 %
Patrimoine	54,7 %	39,2 %	6,0 %
Bibliothèques	1,5 %	35,2 %	63,3 %
Arts de la scène	47,3 %	44,2 %	8,4 %
Enregistrement sonore et édition de musique	80,2 %	19,8 %	0,0 %
Arts visuels	31,1 %	68,9 %	0,0 %
Médias écrits	85,8 %	14,2 %	0,0 %
<b>Total du secteur culturel</b>	<b>46,2 %</b>	<b>29,2 %</b>	<b>24,6 %</b>
Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada			

## Le secteur culturel dans les actualités

### Les télédiffuseurs canadiens réduisent les emplois et la programmation

Pour combler le manque de fonds croissant causé par la baisse de la publicité, la Société Radio-Canada – le gestionnaire public canadien des réseaux nationaux de télévision et de radio – a annoncé en mars 2009 qu'elle éliminait 800 emplois, qu'elle vendait des actifs de la société et qu'elle réduisait la rémunération des cadres supérieurs. La SRC a aussi annoncé qu'elle réduirait la programmation radiophonique et télévisée régionale et qu'elle procéderait à des coupures dans les informations, les dramatiques, la musique et les actualités.

« Nous avons besoin de 171 millions \$ pour équilibrer notre budget », a déclaré le président de la SRC, Hubert Lacroix. « Dans une entreprise où 60 % du budget total est consacré aux salaires, il est tout simplement impossible de combler un écart de cette amplitude sans qu'il n'y ait d'incidence importante sur les gens. ».

La réduction des coûts à CTV, un diffuseur canadien du secteur privé, a aussi entraîné des mises à pied et autres compressions. Depuis la fin de novembre 2008, CTV a supprimé plus de 225 emplois et annoncé que deux stations cesseraient leurs activités.

Sources : Shane Dingman, « CBC announces 800 job cuts, \$171-million shortfall, » *National Post* [en ligne]. (25 mars 2009), [cité le 19 octobre 2009]. <http://network.nationalpost.com/np/blogs/posted/archive/2009/03/25/cbc-announces-800-job-cuts-171-million-shortfall.aspx>; et Wojtek Dabrowski, « CBC to Cut Executive Pay, Try to Sell Assets, » Reuters [en ligne]. (19 mars 2009), [cité le 19 octobre 2009]. [www.reuters.com/article/managementIssues/idUSN1937916320090319?pageNumber=2&virtualBrandChannel=0](http://www.reuters.com/article/managementIssues/idUSN1937916320090319?pageNumber=2&virtualBrandChannel=0).

## Le secteur culturel dans les actualités

### Les bibliothèques enregistrent une augmentation des usagers alors que l'économie s'effondre

Selon un article paru dans le *Globe and Mail* au mois de janvier 2009, le nombre de visiteurs dans les bibliothèques publiques devrait augmenter en 2009, partout au pays, « alors que les finances personnelles écopent pendant la récession... Dans une période de compressions budgétaires, les bibliothèques offrent un divertissement peu coûteux et, selon les endroits, gratuit. » [traduction]

Gerry Meek, directeur de la Bibliothèque publique de Calgary, a fait remarquer que les bibliothèques ont tendance à être plus occupées en période économique difficile. « Nous sommes un genre de refuge contre la récession. » En 2008, dans les 17 succursales des bibliothèques publiques de Calgary « le nombre de prêts d'articles a atteint un record de 15,4 millions, soit 1,1 million d'articles (7,7 pour cent) de plus qu'en 2007. » [traduction]

À la Bibliothèque publique de Toronto – la plus grande au Canada avec ses 99 succursales dans la région du Grand Toronto – « le nombre de visiteurs a augmenté de 8 pour cent au deuxième semestre 2008 alors que la récession approchait rapidement. » [traduction] Et à la Bibliothèque centrale de Vancouver, le nombre de personnes qui sont entrées en communication avec ses services informatisés a augmenté de 50 pour cent en 2008 par rapport à l'année précédente.

Source : Dawn Walton, « A New Chapter Begins for Libraries as Economy Sinks, *Globe and Mail* [en ligne]. (26 janvier 2009), [cité le 19 octobre 2009]. [www.accessola.com/olba/bins/content\\_page.asp?cid=66-827-2839](http://www.accessola.com/olba/bins/content_page.asp?cid=66-827-2839).

### III. L'impact de la récession mondiale sur les revenus du secteur culturel

L'analyse du Conference Board montre que les effets directs de la récession mondiale entraîneront une baisse de 4,3 pour cent des revenus dans le secteur culturel canadien par rapport à ce qu'ils auraient été s'il n'y avait pas eu de récession. (Voir le tableau 4). Il importe de noter que cette estimation isole l'effet de la récession mondiale et exclut toute autre tendance qui pourrait avoir une incidence sur le rendement du secteur culturel en 2009.

En prenant comme référence notre estimation de revenus pour le secteur culturel en 2008, une réduction de 4,3 pour cent des revenus donne à penser que la récession mondiale devrait entraîner une diminution des revenus des entreprises culturelles canadiennes d'environ 3,1 milliards \$ en 2009.<sup>14</sup>

L'impact de la récession mondiale varie beaucoup entre les neuf catégories primaires de biens et services culturels du secteur culturel. Les revenus des médias écrits et de la radiodiffusion devraient être plus durement touchés par la récession mondiale. Celle-ci devrait entraîner des réductions de revenus pour les médias écrits de 6,1 pour cent, et pour la radiodiffusion de 4,8 pour cent par rapport à ce qu'ils auraient été en l'absence de la récession. Inversement, la récession mondiale devrait entraîner une réduction beaucoup plus faible des revenus des bibliothèques (-0,9 pour cent). C'est surtout parce que les bibliothèques sont beaucoup plus dépendantes du financement public qui a tendance à être une source de revenus beaucoup plus stable, en période de difficultés économiques, que les sources privées.

Le tableau 5 indique l'impact de la récession mondiale sur chaque source de revenus du secteur culturel. Les revenus générés par la consommation des ménages canadiens devraient diminuer de 1,2 pour cent et ceux de la consommation étrangère, de 1,1 pour cent, par rapport à ce qu'ils auraient été en l'absence de la récession.<sup>15</sup>

Les dépenses et le financement publics du secteur culturel devraient être plus stables que les autres sources de revenus. Néanmoins, l'impact de la récession mondiale sur les dépenses publiques variera selon l'ordre de gouvernement. Bien que la récession mondiale ait provoqué davantage de dépenses pour les biens et services au niveau fédéral, elle a considérablement réduit les dépenses au niveau municipal. Les catégories de biens et services culturels qui dépendent

---

<sup>14</sup> Le « véritable » effet mesuré de la récession économique en 2009 sera vraisemblablement différent des 3,1 milliards \$ estimés, et il sera supérieur ou inférieur en raison de l'influence d'autres facteurs non économiques sur le rendement du secteur en 2009. À défaut de pouvoir chiffrer l'influence des facteurs non économiques qui nuiront au rendement en 2009, notre analyse s'est limitée à calculer dans quelle mesure la récession mondiale a nui au rendement en termes de pourcentage relatif. C'est-à-dire qu'elle a comparé le rendement du secteur culturel touché par une récession mondiale à un scénario dans lequel il n'y aurait pas de récession. Dans le présent rapport, toute référence à l'expression de l'impact de la récession mondiale autrement qu'en termes de pourcentage ou de niveau est faite à partir des niveaux de référence de 2008.

<sup>15</sup> Une description plus détaillée de la façon de calculer les effets de la consommation se trouve à l'annexe C.

fortement du financement municipal, notamment les bibliothèques, ressentiront l'effet des sources publiques de revenus moins importantes.<sup>16</sup>

**Tableau 4 : Impact de la récession mondiale sur les revenus du secteur culturel canadien**  
(variation du revenu par catégorie de biens et services culturels)

Catégorie	Impact en 2009
Radiodiffusion	-4,8 %
Festivals	-2,6 %
Industrie cinématographique	-3,0 %
Patrimoine	-1,4 %
Bibliothèques	-0,9 %
Arts de la scène	-2,9 %
Enregistrement sonore et édition de musique	-1,2 %
Arts visuels	-1,0 %
Médias écrits	-6,1 %
<b>Total du secteur culturel<sup>17</sup></b>	<b>-4,3 %</b>
Source : Le Conference Board du Canada.	

La récession mondiale aura aussi des effets différents sur les deux sources de dépenses des entreprises pour les biens et services culturels. La consommation des entreprises devrait être de 4,5 pour cent inférieure à ce qu'elle aurait été s'il n'y avait pas eu de récession, tandis que les dépenses des entreprises pour la publicité devraient diminuer de 12,1 pour cent, par rapport à ce qu'elles auraient été. Étant donné que plus de la moitié de tous les revenus du secteur culturel provient des entreprises canadiennes, une réduction importante de revenus en provenance de cette source portera un dur coup financier – en particulier aux médias écrits, la catégorie des biens et services culturels qui dépend le plus de cette source de revenus. Les entreprises canadiennes fournissent aux médias écrits près de 87 pour cent de leurs revenus. Étant donné qu'elle reçoit plus de 56 pour cent de ses revenus des entreprises canadiennes, l'industrie cinématographique souffrira aussi financièrement d'une réduction des dépenses de l'entreprise privée.

En examinant les principales sources de revenus pour le secteur culturel, l'analyse du Conference Board a révélé que la récession mondiale aura les répercussions les plus importantes sur les sources de financement qui entrent dans la catégorie « fonds de dotation et autres ». (Voir le tableau 5.) Cette catégorie comprend les dons privés et les fonds de dotation. La faiblesse de l'économie et la dégradation des richesses qui sont dues en partie au recul des marchés boursiers,

<sup>16</sup> L'impact de la récession mondiale sur les revenus provenant de l'État, dans notre analyse, se limite à suivre les tendances en matière de dépenses culturelles des trois ordres de gouvernement dans leur ensemble plutôt que de suivre la mise au point et l'élimination graduelle des programmes individuels. Nous avons trouvé que les variations dans les dépenses provinciales et municipales pour la culture correspondent étroitement à l'ensemble des variations dans les dépenses publiques, tandis que les variations dans le soutien du gouvernement fédéral à la culture correspondent étroitement aux variations dans les dépenses discrétionnaires du gouvernement fédéral (qui excluent les dépenses pour la santé, l'éducation, la sécurité sociale et la dette).

<sup>17</sup> Dans l'ensemble, les catégories culturelles secondaires étaient présumées compter sur les sources de revenus individuelles dans la même proportion que les catégories primaires réunies. (Voir le tableau 2.) Par conséquent, l'impact prévu de la récession mondiale sur les industries culturelles secondaires devrait être le même que sur les catégories primaires – soit -4,3 pour cent.

devraient entraîner une diminution de cette source de revenus d'environ 16 pour cent. Ce sont les catégories des biens et services culturels des arts de la scène et du patrimoine qui souffriront le plus de cette réduction en raison de leur dépendance sur cette source de revenus qui est passablement importante. Toutefois, pour l'ensemble du secteur culturel, cette source de revenus est relativement petite, représentant seulement 0,6 pour cent de tous les revenus du secteur culturel.

**Tableau 5 : Impact de la récession mondiale sur les sources de revenus du secteur culturel canadien**  
(variation des revenus par source)

Source de revenus	Impact en 2009
Consommation des ménages canadiens	-1,2 %
Consommation étrangère	-1,1 %
Gouvernement – fédéral	1,9 %
Gouvernement – provincial	-0,1 %
Gouvernement – municipal	-1,6 %
Entreprise – consommation	-4,5 %
Entreprise – publicité	-12,1 %
Fonds de dotation et autres (dons, etc.)	-15,7 %
<b>Total du secteur culturel</b>	<b>-4,3 %</b>
Source : Le Conference Board du Canada.	

#### Le secteur culturel dans l'actualité

Le ralentissement de l'économie oblige les institutions culturelles, les groupes artistiques et les festivals à compresser les dépenses

Partout à Ottawa, les groupes artistiques, les théâtres et les festivals font des compressions en raison des conséquences néfastes de la récession :

- Le Musée des beaux-arts du Canada a demandé à ses employés de prendre des congés sans solde ou une retraite anticipée pour réduire les coûts, éviter un déficit et empêcher des mises à pied.
- La Great Canadian Theatre Company a éliminé deux postes et demi l'an dernier.
- Le Festival international de jazz d'Ottawa a perdu un de ses commanditaires privés, le Centre national des Arts.
- Le Festival de musique de chambre d'Ottawa a emménagé dans des bureaux plus petits, éliminé un poste et réduit le nombre de concerts offerts.

Source : Tony Lofargo, « Slow Economy Forces Arts Groups, Festivals to Cut Back, » *Ottawa Citizen* [en ligne]. (10 juin 2009), [cité le 19 octobre 2009].  
[www.ottawacitizen.com/travel/Slow+economy+forces+arts+groups+festivals+back/1683825/story.html](http://www.ottawacitizen.com/travel/Slow+economy+forces+arts+groups+festivals+back/1683825/story.html).

## Le secteur culturel dans l'actualité

### La baisse de la valeur des fonds de dotation force le musée à licencier du personnel

Les employés du musée Glenbow de Calgary ont été touchés par la récession, alors que 4,5 emplois ont été éliminés et six autres ont été réduits à des postes à temps partiel. Avant les mises à pied, le personnel du musée était composé de 79 employés réguliers à temps plein, 10 employés réguliers à temps partiel et 24 employés embauchés pour une durée déterminée et employés intermittents.

La valeur des fonds de dotation du musée ayant chuté de 11 millions \$ depuis 2007, il a fallu réduire les frais d'exploitation. « Nous comptons peut-être davantage que d'autres institutions canadiennes sur les fonds de dotation pour administrer le musée parce que ces fonds constituent notre modèle de financement », a déclaré Kirstin Evenden, présidente et chef de la direction du musée. « Nous avons procédé aux réductions seulement après avoir déployé d'autres efforts pour réduire les frais d'exploitation du musée, notamment en étant fermé le jeudi matin et le dimanche soir. » [*traduction*].

Sources : Jeremy Klaszus, « Struggling Glenbow Lays Off Staff », Fast Forward Weekly [en ligne]. (29 octobre 2009), [cité le 29 octobre 2009]. [www.ffwdweekly.com/article/news-views/news/struggling-glenbow-cuts-staff-4699/](http://www.ffwdweekly.com/article/news-views/news/struggling-glenbow-cuts-staff-4699/); et Nancy Tousley, « Economy Catches Up With Glenbow Staff », Calgary Herald [en ligne]. (28 octobre 2009), [cité le 29 octobre 2009]. [www.calgaryherald.com/entertainment/Economy+catches+with+Glenbow+staff/2152494/story.html](http://www.calgaryherald.com/entertainment/Economy+catches+with+Glenbow+staff/2152494/story.html)

## IV. L'impact de la récession mondiale sur la production à valeur ajoutée réelle du secteur culturel

En plus d'occasionner des baisses de revenus dans le secteur culturel canadien en 2009, la récession mondiale entraînera une réduction de la production à valeur ajoutée réelle de chacune des neuf catégories primaires de biens et services culturels, et par conséquent, de l'ensemble du secteur culturel. En effet, pour chacune de ces neuf catégories primaires, l'impact de la récession mondiale sur la production à valeur ajoutée réelle devrait être équivalent à l'impact sur les revenus de la catégorie signalé dans le tableau 4. Étant donné que les rapports production/revenus varient entre les neuf catégories primaires de biens et services culturels, l'impact global sur la production à valeur ajoutée du secteur culturel est différent de l'impact global sur les revenus du secteur culturel.

Le Conference Board est d'avis que la récession mondiale entraînera une réduction de 4,8 pour cent de la production à valeur ajoutée réelle du secteur culturel par rapport à ce qu'elle aurait été en l'absence de la récession.<sup>18</sup> Pour mettre les choses en perspective, la réduction du PIB réel de l'économie canadienne causée par la récession mondiale est estimée à 4 pour cent en 2009, relativement à ce qu'elle aurait été.<sup>19</sup>

En prenant comme référence notre production à valeur ajoutée réelle estimée à 46,8 milliards \$ (en dollars 2002), une réduction de 4,8 pour cent de la production à valeur ajoutée réelle se solderait par une production à valeur ajoutée pour le secteur culturel canadien réduite de 2,2 milliards \$ en 2009 en raison de la récession mondiale.

### Le secteur culturel dans l'actualité

#### Les recettes publicitaires décroissantes de CanWest ont une incidence sur les résultats de l'entreprise

La récession a frappé durement la plus grande entreprise médiatique au Canada, CanWest Global Communications Corp., avec près de 7400 employés. Au mois de novembre 2008, l'entreprise a réduit ses coûts en annonçant 560 mises à pied – y compris 210 dans ses activités de radiodiffusion. Et au mois d'octobre 2009, plusieurs unités de l'entreprise (y compris Global Television network) ont demandé la protection des tribunaux contre leurs créanciers.

« La chute abrupte et sans précédent des recettes publicitaires a entraîné une réduction de ses bénéfices d'exploitation à des niveaux que personne n'aurait pu prévoir », a déclaré le président Leonard Asper. « Dans ce contexte, Can West était tout simplement trop endettée. » [traduction]

Source : Wojtek Dabrowski, « CanWest to Recapitalize Under Protection Plan », Reuters [en ligne]. (6 octobre 2009), [cité le 19 octobre 2009]. [www.reuters.com/article/mergersNews/idUSN0641632420091006](http://www.reuters.com/article/mergersNews/idUSN0641632420091006).

<sup>18</sup> La production à valeur ajoutée ou nette est la différence entre le total des recettes et la somme des dépenses sur les pièces, les matériaux et les services utilisés dans le processus de production. La somme de la production à valeur ajoutée dans toutes les industries représente le produit intérieur brut (PIB) pour le Canada.

<sup>19</sup> Les baisses en pourcentage s'appuyaient sur les réductions des points de pourcentage de la croissance générées en comparant les prévisions tirées du modèle macroéconomique du Conference Board du Canada à deux moments différents. La baisse en pourcentage du PIB canadien réel correspond à la différence entre la croissance prévue pour 2009 avant la récession mondiale (c.-à-d. au deuxième trimestre 2007) et les plus récentes prévisions (c.-à-d. au deuxième trimestre 2009). Dans ce dernier cas, la différence entre les deux prévisions de croissance du PIB pour 2009 s'élève à quatre pour cent.

## V. L'impact de la récession mondiale sur l'emploi dans le secteur culturel

La récession mondiale devrait avoir comme effets directs une réduction de 2,3 pour cent du nombre d'emplois dans le secteur culturel canadien cette année, en comparaison de ce qu'il aurait été en l'absence d'une récession. Cette réduction prévue de l'emploi révèle uniquement l'effet de la récession mondiale sur le rendement du secteur, et elle exclut toutes les autres tendances qui pourraient avoir un effet sur son rendement en 2009.<sup>20</sup> Globalement, la récession mondiale devrait causer une réduction de 3,6 pour cent du nombre d'emplois dans l'économie canadienne en 2009.

En prenant comme référence notre estimation de l'emploi à 611 000 postes en 2008, une réduction de 2,3 pour cent dans l'emploi se traduirait par une réduction d'environ 14 000 postes dans la population salariée en 2009, en raison de la récession mondiale.

Les limites des données ne permettent pas de ventiler l'impact sur l'emploi dans les neuf catégories primaires de biens et services culturels. Bien que notre analyse puisse ventiler les pertes de revenus attribuables à la récession mondiale dans les neuf catégories primaires de biens et services culturels, les détails précis sur la nature de l'emploi dans le secteur sont uniquement disponibles au niveau professionnel.

Il n'y a pas suffisamment d'information disponible pour pouvoir établir dans quelle mesure les processus de production et les niveaux d'emploi varieront à cause de la récession mondiale, sur une base détaillée industrie par industrie. Bien que certains liens puissent être établis à partir des codes d'industrie du système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2006 de Statistique Canada, il est impossible d'établir une correspondance univoque entre les professions culturelles et les catégories culturelles spécifiques utilisées par Statistique Canada pour définir le secteur. Malgré le fait que certaines professions soient plus ou moins exclusives à une seule catégorie culturelle, d'autres, notamment les « musiciens » ou les « comédiens » se retrouvent dans plus d'une catégorie culturelle.

Toutefois, l'analyse ventile l'impact selon les divers regroupements professionnels, tel que mentionné par Statistique Canada.<sup>21</sup> Chaque regroupement professionnel comporte un rôle distinct relatif au travail qui fait partie intégrante de la façon dont le secteur culturel fonctionne. Ces regroupements ne correspondent pas directement aux éléments de la chaîne de création auxquels on réfère généralement – de la création à la production, la fabrication et la distribution.<sup>22</sup> Plusieurs de ces regroupements professionnels font plutôt partie de plus d'une catégorie culturelle. Par exemple, les regroupements professionnels de la « gestion culturelle » et des « catégories techniques et de l'exploitation » sont très probablement communs aux neuf catégories primaires.

---

<sup>20</sup> Voir l'annexe D pour une description plus détaillée de la méthode utilisée pour calculer les effets sur l'emploi.

<sup>21</sup> Pour une liste complète des professions et des groupes professionnels propres au secteur culturel, consultez l'annexe C « Classification nationale des professions (CNP) » du rapport de Statistique Canada *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada* (2007) qui renvoie au *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*.

<sup>22</sup> Pour plus de détails sur la chaîne de création, veuillez consulter le *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* de Statistique Canada.

Par conséquent, pour la présente analyse, l'effet de la récession sur la production à valeur ajoutée réelle est présumé toucher également tous les regroupements professionnels, à l'exception des catégories du patrimoine et des bibliothèques. L'analyse a été en mesure d'établir la distinction de l'impact pour ces deux catégories culturelles parce que les emplois qui sont regroupés par Statistique Canada dans « professions dans le domaine de la collecte et de la conservation des biens du patrimoine » sont exclusivement représentés dans les catégories du patrimoine et des bibliothèques. De plus, cette différenciation était appropriée étant donné que, comme l'indique le tableau 2, les catégories du patrimoine et des bibliothèques reçoivent moins de la moitié de leurs revenus de sources gouvernementales et, par conséquent, connaissent des variations plus importantes de leurs revenus que le reste du secteur.

La baisse de la production à valeur ajoutée réelle des catégories du patrimoine et des bibliothèques a été estimée à 1,2 pour cent,<sup>23</sup> comparativement à 5 pour cent pour les autres catégories culturelles.<sup>24</sup>

Un aspect important de l'analyse de l'emploi est la dépendance très forte des variations dans l'emploi sur la proportion de travailleurs autonomes ou salariés. La récession mondiale a entraîné une hausse du niveau de travailleurs autonomes au Canada pendant que celui des travailleurs salariés diminuait. Avec un nombre de salariés presque huit fois plus élevé que celui des travailleurs autonomes dans l'ensemble de l'économie, les taux d'emploi globaux ont chuté. Comme l'indique le tableau 6, les taux du travail autonome varient considérablement entre les groupes professionnels culturels. L'impact de la récession mondiale sur l'emploi variera donc entre les groupes professionnels.

**Tableau 6 : Prévalence du travail autonome dans les groupes professionnels du secteur culturel**  
(part en pourcentage de la population active occupée qui est travailleur autonome, par groupe professionnel)

Groupes professionnels	Part du travail autonome
Professions liées à la création et à la production artistique	42 %
Professions de la collection et de la conservation du patrimoine	2 %
Gestion de la culture	7 %
Professions techniques et opérationnelles	16 %
Professions de la fabrication	5 %
<b>Total du secteur culturel</b>	<b>26 %</b>

Source : Le Conference Board du Canada.

Le groupe professionnel le moins touché par la récession mondiale sera celui des professions de la collection et de la conservation des biens du patrimoine, en raison de l'impact moins grand sur les revenus par rapport aux autres groupes et, surtout peut-être, du faible taux de travail autonome dans ces catégories d'emploi. La catégorie de production créative et artistique sera la deuxième

<sup>23</sup> Ce pourcentage s'appuyait sur une baisse moyenne des revenus de 1,4 pour cent dans la catégorie patrimoine et de 0,9 pour cent dans la catégorie bibliothèques.

<sup>24</sup> En excluant le patrimoine et les bibliothèques, la chute du PIB atteint cinq pour cent, pour une baisse de 4,8 pour cent des activités économiques du secteur culturel dans son ensemble.

moins touchée. Dans ce cas, l'impact plus faible sur les niveaux d'emploi actuels dans leur ensemble est dû à la prévalence élevée du travail autonome dans la catégorie et à l'hypothèse que ce segment augmentera à la suite d'un afflux de travailleurs internes ou en provenance d'autres secteurs de l'économie. Tout comme pour l'économie dans son ensemble, ce sont les catégories de fabrication qui devraient connaître la plus grande perte d'emploi à cause de la récession mondiale. (Voir le tableau 7.)

**Tableau 7 : Impact de la récession mondiale sur l'emploi dans le secteur culturel canadien**  
(variation de l'emploi par groupe professionnel)

Groupes professionnels	Impact en 2009 sur l'emploi
Professions liées à la création et à la production artistique	-1,2 %
Professions de la collection et de la conservation du patrimoine	-0,6 %
Gestion de la culture	-3,9 %
Professions techniques et opérationnelles	-3,3 %
Professions de la fabrication	-4,1 %
<b>Total du secteur culturel</b>	<b>-2,3 %</b>
Source : Le Conference Board du Canada.	

Un dernier aspect du détail des effets de la récession mondiale dans le présent rapport est l'examen de l'impact sur les revenus moyens d'emploi versés aux travailleurs dans le secteur.<sup>25</sup> Comme nous l'avons fait pour l'emploi, notre calcul des salaires réels établit la différence entre l'impact ressenti par les catégories du patrimoine et des bibliothèques (présumées correspondre aux professions de la collection et de la conservation des biens du patrimoine) et celui ressenti par les autres catégories culturelles.

<sup>25</sup> Les revenus moyens d'emploi définis ici ne comprennent pas les avantages sociaux.

**Tableau 8 : Impact de la récession mondiale sur les revenus moyens d'emploi réels dans le secteur culturel canadien**

(variation du salaire réel par groupe professionnel)

Groupes professionnels	Impact en 2009 sur les revenus moyens d'emploi réels
Professions liées à la création et à la production artistique	-3,5 %
Professions de la collection et de la conservation du patrimoine	-0,4 %
Gestion de la culture	-0,9 %
Professions techniques et opérationnelles	-1,5 %
Professions de la fabrication	-0,7 %
<b>Total du secteur culturel</b>	<b>-2,2 %</b>

Source : Le Conference Board du Canada.

La récession mondiale devrait entraîner une réduction de 2,2 pour cent des revenus moyens d'emploi réels pour le secteur culturel dans son ensemble en 2009, comparativement à une baisse prévue de 0,8 pour cent pour l'économie canadienne dans son ensemble. Selon l'analyse, le groupe professionnel le plus touché sera celui de la catégorie de production créative et artistique. (Voir le tableau 8.) Les revenus moyens d'emploi réels dans ce groupe subiront l'influence à la baisse de l'afflux prévu plus élevé de travailleurs autonomes. En réalité, dans tous les groupes professionnels, le travail autonome ne se traduit pas nécessairement par un emploi rémunéré – en particulier pour les nouveaux travailleurs autonomes qui ont connu une baisse de salaire par rapport à leur emploi précédent.

#### Le secteur culturel dans les actualités

##### Le Centre national des Arts élimine des emplois

Le Centre national des Arts, à Ottawa, pourrait devoir éliminer 40 emplois pour compenser la faiblesse des ventes provoquée par la récession. L'institution culturelle devra composer avec un déficit budgétaire de 3,8 millions \$ l'année prochaine.

Selon Jayne Watson, chef de la direction de la Fondation du Centre national des Arts, « la récession a eu une incidence sur nos secteurs d'activité. Ils ont tous été touchés, du stationnement aux ventes aux restaurants et restaurants-traiteurs, aux ventes au guichet et aux activités de financement. » [traduction]

Source : Cassandra Drudi, « Recession Forces NAC to Cut Up to 40 Jobs », *Ottawa Citizen* [en ligne]. (9 juin 2009), [cité le 7 octobre 2009]. [www.ottawacitizen.com/business/Recession+forces+jobs/1679848/story.html](http://www.ottawacitizen.com/business/Recession+forces+jobs/1679848/story.html).

## Le secteur culturel dans l'actualité

### Le nombre de travailleurs autonomes au Canada est en hausse

Malgré une augmentation du nombre de travailleurs au Canada au mois d'avril dernier (35 900 travailleurs additionnels) pour la première fois en cinq mois, tous les gains nets d'emploi provenaient d'une augmentation dans la catégorie du travail autonome – souvent moins bien payé.

Certains économistes doutent que ces chiffres soient l'expression du début d'une reprise du marché du travail. Par exemple, Sylvain Schetagne, un économiste au Congrès du travail du Canada, mentionne qu'une augmentation du travail autonome pourrait être un signe de faiblesse du marché du travail plutôt qu'une force, de même qu'un échec du filet de sécurité sociale du Canada. Et Derek Holt, un économiste de Scotia Capital, est d'avis qu'il est peu probable que la majorité de ces emplois aient été volontaires.

Source : Julian Beltrame, « Big Increase in Self-Employed Provides Canadian Jobs Surprise », Presse Canadienne [en ligne]. (8 mai 2009), [cité le 19 octobre 2009].  
<http://ca.news.finance.yahoo.com/print/s/08052009/2/biz-finance-big-increase-self-employed-provides-canadian-jobs-surprise.html>.

## Le secteur culturel

### L'industrie cinématographique chancelle

L'année a été difficile pour l'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle. Monsieur Brian Anthony, directeur général national et chef de la direction de la Guilde canadienne des réalisateurs, indique que plusieurs membres de la Guilde ont été sans travail pendant de longues périodes ou sans travail du tout. Certains membres ont cherché des occasions d'emploi à l'extérieur de l'industrie. « Un membre de la Guilde est venu au bureau pour payer sa cotisation en exprimant l'espoir d'une éventuelle reprise des affaires », évoque Anthony. « Entre-temps, il a trouvé un autre emploi : il portait un uniforme de Postes Canada et faisait sa tournée. »

Madame Sadia Zaman, directrice générale de Women in Film and Television (WIFT), a fait écho en ces termes. « Pour la première fois dans l'histoire de l'association, la WIFT a dû reconnaître que certains ne pourraient pas revenir à l'industrie dans leurs fonctions précédentes, et à cette fin, nous avons introduit notre Programme de transition de carrière. »

Les documentaristes ressentent aussi les contrecoups de la récession. Cameron McMaster de l'Association des documentaristes du Canada (DOC) fait remarquer que : « Comme jamais auparavant, les documentaristes sentent combien leur poste dans l'industrie la production cinématographique est précaire. Plusieurs cinéastes établis et en mi-carrière sont incertains de la façon dont ils peuvent poursuivre leurs activités.

Source : Conseil des ressources humaines du secteur culturel, 2009.

## VI. Conclusion

Le secteur culturel contribue de façon importante à l'économie canadienne. Un secteur culturel vivant et actif est aussi important pour attirer et retenir les investisseurs et la main-d'œuvre dans une économie de plus en plus concurrentielle à l'échelle mondiale. Comme les autres secteurs de l'économie, le secteur culturel a été touché par la récession mondiale. Les revenus dans le secteur culturel devraient être inférieurs de 4,3 pour cent en 2009 à ce qu'ils auraient été en l'absence d'une récession mondiale. En prenant comme référence nos estimations de revenus pour le secteur culturel en 2008, une diminution de revenus de 4,3 pour cent donne à penser que la récession mondiale entraînera vraisemblablement une baisse de revenus pour les entreprises culturelles au Canada de près de 3,1 milliards \$ en 2009.

Les catégories culturelles qui dépendent fortement de la publicité des entreprises et des fonds de dotation subiront une perte de revenus encore plus importante en raison de l'impact de la récession mondiale sur ces sources de revenus. En particulier, les catégories médias écrits et radiodiffusion du secteur culturel devraient enregistrer une baisse de leurs revenus de 6,1 et 4,8 pour cent, respectivement, qui découle directement de la récession, à cause de leur dépendance élevée à l'égard de la publicité des entreprises. Également, les organisations dans les catégories arts de la scène et patrimoine qui dépendent de fonds de dotation seront particulièrement vulnérables à une diminution marquée de cette source de revenus.

Par contre, les catégories culturelles qui dépendent davantage du financement public subiront une baisse moins élevée de leurs revenus. La croissance de la production à valeur ajoutée réelle dans les catégories du patrimoine et des bibliothèques devrait reculer de 1,4 pour cent et 0,9 pour cent, respectivement, en raison des effets directs de la récession.

Le pourcentage de travailleurs autonomes canadiens dans le secteur culturel (26 %) est deux fois plus élevé que celui des travailleurs autonomes dans l'ensemble de l'économie (12 pour cent). Ce taux élevé de travail autonome dans le secteur culturel devrait atténuer les pertes d'emplois absolues qui font suite aux sources de revenus moins élevées. Particulièrement, la récession mondiale devrait entraîner une baisse de 2,3 pour cent de l'emploi dans le secteur culturel, par rapport à ce qu'il aurait été en l'absence de la récession, comparativement à une diminution estimée de l'emploi de 3,6 pour cent pour l'économie canadienne dans son ensemble.

Certains des nouveaux travailleurs autonomes dans le secteur culturel pourraient réussir à remplacer leur statut de chômeur par celui de travailleur autonome, mais il n'est pas garanti qu'ils puissent s'en sortir financièrement. La récession mondiale entraînera une baisse de 2,2 pour cent des revenus moyens d'emploi dans le secteur culturel en 2009. Les revenus moyens d'emploi parmi les professions liées à la création et à la production artistiques seront les plus durement touchés, enregistrant une baisse de 3,5 pour cent, comparativement à 0,4 pour cent pour les revenus moyens d'emploi des professionnels de la collection et de la conservation des biens du patrimoine.

Alors que le secteur culturel demeure une partie vivante et importante de l'économie canadienne, son rendement n'a pas été à l'abri des effets de la récession mondiale. Comme les autres secteurs

de l'économie, le secteur culturel continue de s'adapter aux nouvelles tendances et aux réalités économiques difficiles.

## Annexe A : Catégories « primaires » de biens et services culturels

L'analyse contenue dans le rapport a retenu le cadre utilisé dans le *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* de Statistique Canada et l'étude *Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada 2008* du Conference Board du Canada. Par conséquent, les neuf catégories primaires de biens et services culturels ne correspondent pas directement aux secteurs culturels que le Conseil des ressources humaines du secteur culturel utilise généralement. Le tableau qui suit fournit une ventilation plus détaillée des types de biens et services culturels compris dans chacune de ces catégories :

Catégorie périphérique	Ventilation détaillée
<b>Radiodiffusion</b>	Services de production de films, de vidéos et d'émissions de télévision; services de production audiovisuelle; services de radiodiffusion
<b>Festivals</b>	Promotion, organisation, production, présentation de spectacles sur scène, et exploitation des installations; services de professionnels du spectacle; services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des originaux d'œuvres des spectacles, littéraires et acoustiques; services d'octroi des licences pour le droit d'utiliser des marques de fabrique et des franchises
<b>Industrie cinématographique</b>	Film (y compris film cinématographique; production de films cinématographiques, de bandes vidéo et d'émissions de télévision, et services de distribution; services d'appui à la production audio-visuelle) et vidéo (y compris les DVD et les enregistrements vidéophoniques)
<b>Patrimoine</b>	Collections et pièces de collection d'artefacts zoologiques, botaniques, minéralogiques, anatomiques, historiques, archéologiques, paléontologiques, ethnographiques ou numismatiques; services des musées; services de conservation des lieux et des monuments historiques; services de jardins botaniques et zoologiques; services des réserves naturelles
<b>Bibliothèques</b>	Services de bibliothèques, services d'archives
<b>Arts de la scène</b>	Promotion, organisation, production, présentation de spectacles sur scène et exploitation des installations; services de professionnels du spectacle; services d'auteurs, de compositeurs, etc.
<b>Enregistrement sonore et édition musicale</b>	Enregistrement sonore et édition musicale, musique imprimée
<b>Arts visuels</b>	Oeuvres d'art originales (peintures, dessins, gravures, estampes, sculptures, etc.)
<b>Médias écrits</b>	Livres, journaux, publications périodiques, autres documents imprimés (p. ex., calendriers, images et photographies imprimées), services d'édition

Il est à noter que certains biens et services – tels que les « services de production et de distribution de films cinématographiques, de vidéos et d'émissions de télévision » peuvent se retrouver à la fois dans les catégories radiodiffusion et industrie cinématographique. Dans ces cas, la méthodologie de Statistique Canada analyse les parties des biens et services de chaque catégorie, s'il y a lieu. D'autres services – tels que ceux des auteurs, compositeurs, sculpteurs et autres artistes – apparaissent aussi dans plus d'une catégorie culturelle.

## Annexe B : Revenus du secteur culturel – Sources de données

Cette annexe fournit des détails sur les sources de données qui ont été utilisées pour établir les sources de revenus sous-jacentes pour chacune des neuf catégories primaires de biens et services culturels. Tel qu'il est indiqué dans le document principal, les revenus du secteur culturel proviennent d'une variété de sources, notamment des consommateurs, du gouvernement, du commerce international, de la consommation des entreprises, de la publicité d'entreprise et des fonds de dotation. Pour chaque catégorie de biens et services culturels, la somme de ses sources de revenus était comparée à son PIB pour s'assurer de la cohérence des résultats.

### *Consommation*

La méthodologie utilisée pour calculer l'importance de la consommation des ménages pour l'ensemble des revenus du secteur culturel provient de l'annexe H du rapport de Statistique Canada, *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada (2007)*. Toutes les données liées aux dépenses ont été tirées d'un *Sondage sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada, et elles correspondent au résultat de la multiplication des dépenses moyennes rapportées par ménage par le nombre total de ménages. La mise en correspondance des dépenses dans les catégories culturelles était la même que dans le rapport de Statistique Canada, *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada (2007)*. Les numéros « V » renvoient à l'identité des séries de données utilisées à partir de la base de données en ligne de Statistique Canada (CANSIM) :<sup>26</sup>

**Radiodiffusion** – dépenses des consommateurs consacrées à la location de services de câblodistribution et par satellite (V13882624)

**Festivals** – Le rapport de Statistique Canada, *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada (2007)* n'incluait aucune dépense de consommateurs dans cette catégorie. Compte tenu de ces limites, nous avons aligné la distribution des revenus sur ceux des arts de la scène, en excluant les sources de revenus associées au commerce international et aux fonds de dotation (dons et autres compris).

**Industrie cinématographique** – dépenses des consommateurs consacrées à la location de bandes vidéo et de vidéodisques (V13882597) et aux cinémas (V13882612)

**Patrimoine** – dépenses des consommateurs consacrées aux droits d'entrée aux musées et autres activités (V13882621)

**Bibliothèques** – dépenses des consommateurs consacrées aux documents de lecture (V13885393)

**Arts de la scène** – dépenses des consommateurs consacrées aux spectacles sur scène (V13882618)

**Enregistrement sonore et édition de musique** – dépenses des consommateurs consacrées aux disques vidéo numériques, disques compacts, cassettes vidéo et audio, et vidéodisques préenregistrés, et au téléchargement de produits sonores ou de vidéos (V13882597)

**Arts visuels** – dépenses des consommateurs consacrées aux œuvres d'art, aux sculptures et aux vases (V13876702), et aux dépenses pour des antiquités (V13876705)

**Médias écrits** – dépenses des consommateurs consacrées aux journaux (V13885381),

---

<sup>26</sup> [http://cansim2.statcan.gc.ca/cgi-win/CNSMCGI.pgm?LANG=Fra&Dir-Rep=CII/&CNSM-Fi=CII/CII\\_1-fra.htm](http://cansim2.statcan.gc.ca/cgi-win/CNSMCGI.pgm?LANG=Fra&Dir-Rep=CII/&CNSM-Fi=CII/CII_1-fra.htm).

magazines et publications périodiques (V13885384), livres et brochures (V13885387), cartes, musique en feuille et autres imprimés (V13885390)

### *Gouvernement*

La méthodologie utilisée pour calculer l'importance de la consommation du gouvernement dans les revenus du secteur culturel provient de l'annexe E du rapport de Statistique Canada, *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada (2007)*. On remarquera que pour ce rapport, la mise en correspondance des dépenses publiques a été établie pour les trois ordres de gouvernement, ce qui a permis d'intégrer à l'analyse les différents impacts de la récession sur les dépenses de chaque ordre de gouvernement. Toutes les données relatives aux dépenses publiques ont été tirées de *Dépenses publiques au titre de la culture : tableaux de données* (juillet 2009) de Statistique Canada.

### *Commerce international*

Les variations dans la demande de biens et services culturels en provenance du commerce international ont été calculées sur une base d'exportation nette, où les exportations nettes représentent la différence entre les exportations et les importations. En d'autres termes, si la demande de biens et services culturels étrangers par les consommateurs canadiens est supérieure à la demande étrangère de biens et services culturels canadiens, les exportations nettes sont négatives et les revenus pour le secteur culturel sont moins élevés. Par exemple, cette situation se produit dans la catégorie radiodiffusion où une partie de la radiodiffusion consommée par les ménages n'est pas créée ou produite au Canada. Dans d'autres cas, les exportations nettes sont positives lorsque la demande étrangère de biens et services culturels canadiens est supérieure à la demande intérieure de biens et services culturels importés. Dans ce cas, les revenus du secteur culturel canadiens seraient accrus. La façon dont la catégorie production cinématographique a profité d'un nombre assez élevé de films produits au Canada en est un exemple.

Les données relatives aux importations et aux exportations provenaient du total du commerce des biens et services, où les données sur les biens étaient tirées de *Commerce de biens de la culture : tableaux de données* (Tableau 1, octobre 2008) et celles sur les services, de *Commerce de services de la culture : tableaux de données* (Tableau 5, mai 2009).

### *Revenus provenant des entreprises – Consommation par les entreprises de biens et services culturels*

Les données sur les revenus du secteur culturel générés par la consommation des entreprises provenaient de diverses sources et mesuraient la consommation de biens et services culturels canadiens à différentes étapes le long de la chaîne de création.

**Radiodiffusion** – Les revenus généraux liés aux entreprises correspondent à la somme des revenus de toutes les sources moins les recettes publicitaires pour chacune des catégories suivantes : télévision privée traditionnelle, télévision publique non commerciale et télévision payante/émissions spécialisées, radio privée et radio publique.

**Festivals** – Le rapport de Statistique Canada, *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada (2007)*, ne comprend aucune dépense d'entreprise dans cette catégorie. Compte tenu de ces limites, nous avons aligné la distribution des revenus sur celle des arts de la scène, à l'exclusion des sources de revenus liés au commerce international et aux fonds de dotation (dons et autres compris).

**Industrie cinématographique** – Les revenus généraux liés aux entreprises correspondent à la somme des revenus d'exploitation de la production de films et de vidéos (après déduction des importations et du soutien gouvernemental); de la postproduction de films tirés de *Production cinématographique et audiovisuelle : tableaux de données*, de Statistique Canada; de la distribution de films (après déduction des importations et du soutien gouvernemental) tirés de *Distribution de films et de vidéos* de Statistique Canada; des cinémas (moins les droits d'entrée et les concessions, ce qui serait de la consommation) tirés de *Cinémas : tableaux statistiques*.

**Patrimoine** – Selon un rapport de Statistique Canada en 2004, le soutien du secteur privé au patrimoine représente 11 pour cent de tous les revenus du secteur, alors que le soutien public représente 47 pour cent de ces revenus. Comme aucune donnée n'était disponible pour les autres années, le soutien des entreprises au patrimoine a été présumé augmenter au même rythme que les dépenses publiques consacrées au patrimoine. L'étude originale s'intitulait *Établissements du patrimoine : tableaux de données 2004*.

**Bibliothèques** – aucune estimation; présumée être de zéro.

**Arts de la scène** – Selon le rapport de Statistique Canada en 2008 sur les arts de la scène, le soutien provenant du secteur des entreprises représentait 6 pour cent de tous les revenus des établissements à but non lucratif des arts de la scène en 2006. Les estimations étaient disponibles pour l'ensemble des revenus du secteur des arts de la scène pour 2004–2006, alors que les résultats pour 2006 étaient appliqués dans la même proportion aux revenus globaux contenus dans *Arts de la scène : tableaux de données* de Statistique Canada.

**Enregistrement sonore et édition de musique** – La proportion relative aux entreprises de cette industrie correspond à la somme des revenus d'entreprise de l'industrie de la production d'enregistrement, qui est constituée de l'enregistrement sonore; d'autres industries d'enregistrement; et d'édition de musique. Les données étaient disponibles pour 2005 et 2007, et les estimations pour 2003, 2004 et 2006 ont donc été calculées en imputant le taux de croissance entre 2005 et 2007. Les données originales provenaient de *Enregistrement sonore et édition de musique* de Statistique Canada.

**Arts visuels** – Dans le rapport de Statistique Canada, *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada (2007)*, NAICS 32711 – la poterie, la céramique et la fabrication d'appareils sanitaires ont été identifiées comme une industrie culturelle et ont donc été incluses comme partie de tous les revenus de ce secteur dans les estimations des entreprises.

**Médias écrits** – Les revenus généraux liés aux entreprises correspondent à la somme des éléments suivants : total des revenus NAICS 3231 – impression et activités de soutien qui y sont reliées (V32864602); recettes publicitaires des éditeurs de publications périodiques tel que rapporté dans *Éditeurs de publications périodiques : tableaux de données* de Statistique Canada; recettes publicitaires et de petites annonces des éditeurs de journaux dans *Éditeurs de journaux : tableaux de données* de Statistique Canada; et la proportion estimée liée aux entreprises de l'édition du livre, calculée à partir de *Éditeurs de livres : tableaux de données* de Statistique Canada.

### *Recettes commerciales – Publicité*

Les recettes publicitaires du secteur culturel qui proviennent d'entreprises ont une incidence sur les catégories radiodiffusion, industrie cinématographique et médias écrits.

**Radiodiffusion** – Les recettes publicitaires qui proviennent des entreprises correspondent à la somme des recettes publicitaires de la télévision privée traditionnelle, de la télévision publique non commerciale et de la télévision payante/émissions spécialisées, de la radio privée et de la radio publique, comme l’indiquent les tableaux récapitulatifs de *Radiodiffusion et télédiffusion, statistiques financières et d’exploitation* de Statistique Canada.

**Industrie cinématographique** – Selon le rapport de Statistique Canada, *Enquête sur la production cinématographique, vidéo et audiovisuelle (2006,)* 8 pour cent des revenus totaux allaient à la publicité. Cette proportion a été appliquée aux estimations de revenus de la catégorie dans son ensemble.

**Médias écrits** – Les recettes publicitaires correspondent à la somme des recettes publicitaires des publications périodiques et des journaux, qui représentent ensemble environ 33 pour cent des revenus totaux de l’industrie.

#### *Fonds de dotation*

Les fonds de dotation ont contribué aux sources de revenus des catégories culturelles patrimoine et arts de la scène.

**Patrimoine** – Les estimations de 2006 provenaient du rapport de Hill Strategies, *Finances des musées publics et des galeries d’art*.

**Arts de la scène** – Les estimations de 2006 provenaient du rapport de Hill Strategies, *Finances des organismes des arts de la scène au Canada*.

## Annexe C : Évaluation de l'incidence de la récession mondiale sur la consommation des ménages

La récession mondiale a eu une incidence importante sur l'emploi et le revenu des particuliers au Canada et dans le reste du monde. Puisque 26 pour cent des revenus du secteur culturel canadien provient de la consommation des ménages canadiens et près de 7 pour cent, de la consommation étrangère, toute diminution du revenu des particuliers et de l'emploi aura un effet indéniable sur le rendement du secteur culturel canadien. L'analyse a intégré l'incidence de la récession mondiale sur les niveaux de revenus des particuliers au Canada et dans le reste du monde.

Afin d'estimer l'incidence de la récession mondiale sur la consommation des ménages, nous avons commencé notre analyse en isolant l'impact de la récession mondiale sur les revenus personnels des consommateurs canadiens et étrangers. Les données du tableau A1 représentent la différence estimée entre le taux de croissance prévu du revenu des particuliers en 2009 et celui qu'il aurait vraisemblablement atteint en l'absence de la récession mondiale.<sup>27</sup> L'analyse a démontré qu'en 2009 la récession mondiale devrait entraîner une réduction de 3,8 pour cent du taux de croissance du revenu des particuliers au Canada, comparativement à celui qu'il aurait pu atteindre s'il n'y avait pas eu de récession. Dans le reste du monde, le taux de croissance du revenu des particuliers devrait reculer de 3,4 pour cent à cause de la récession mondiale.

---

<sup>27</sup> Cette différence estimée s'appuyait sur les différences entre les prévisions effectuées tout juste avant l'émergence des événements qui ont précipité la récession mondiale (c.-à-d., au deuxième trimestre 2007) et les plus récentes prévisions disponibles (c.-à-d., au deuxième trimestre 2009). Pour les revenus personnels des Canadiens, ces différences s'appuyaient sur les prévisions du Conference Board du Canada. Pour les revenus personnels dans le reste du monde, elles s'appuyaient sur les rapports du Consensus Forecast.

**Tableau A1 : Impact estimé de la récession mondiale**

(différence nette en 2009 des taux de croissance du revenu des particuliers due à la récession mondiale)

Effet de la récession mondiale	2009
Revenu personnel – Canada	-3,8 %
Revenu personnel – ailleurs dans le monde	-3,4 %

Sources : Le Conference Board du Canada; Consensus Economics Inc.

Il est à noter que l'impact de la récession mondiale sera moins important sur la consommation intérieure et étrangère de biens et services culturels que sur les revenus des particuliers au Canada et à l'étranger, tel qu'il est indiqué dans le tableau A1. Pour plusieurs catégories de biens et services culturels, la sensibilité (ou l'élasticité) de la consommation aux variations des niveaux de revenus est inférieure à un pour un. C'est-à-dire qu'une diminution d'un pour cent du revenu entraînerait une réduction de la consommation inférieure à un pour cent. Aux fins de l'analyse, on a utilisé les résultats statistiques de l'étude *Comprendre la consommation de produits et services de la culture au Canada* de Statistique Canada<sup>28</sup> pour élaborer les élasticités de la consommation par rapport au revenu pour chacune des neuf catégories primaires de biens et services culturels.

---

<sup>28</sup> Jacques Ewoudou, *Comprendre la consommation de produits et services de la culture au Canada* (Statistique Canada, 2005).

## Annexe D : Calcul de l'emploi – Description technique

Un processus en plusieurs étapes a été suivi pour calculer l'impact de la récession mondiale sur l'emploi dans le secteur culturel. Comme référence, on a trouvé que la récession mondiale entraînait une réduction de 4 pour cent du PIB canadien et de 3,6 pour cent de l'emploi en 2009, comparativement à la réduction prévue s'il n'y avait pas eu de récession mondiale.

Généralement, l'impact des récessions sur l'emploi varie énormément entre les travailleurs autonomes et les employés salariés. Par conséquent, nous prévoyons qu'en raison de la récession mondiale actuelle, le nombre d'emplois chez les salariés diminuera de 4,3 pour cent en 2009, tandis qu'il augmentera de 3,8 pour cent chez les travailleurs autonomes, par rapport à la variation prévue en l'absence de récession mondiale. Étant donné que le nombre de travailleurs autonomes dans l'économie canadienne représente à peine plus ou moins un huitième du nombre d'employés salariés, la récession aura une incidence négative importante sur l'emploi dans son ensemble – c'est-à-dire l'emploi qui comprend les employés salariés et les travailleurs autonomes canadiens.

En calculant l'impact de l'ensemble des emplois sur le secteur culturel, nous avons établi une distinction entre l'impact sur les catégories du patrimoine et des bibliothèques, et l'impact sur les autres catégories culturelles. Nous avons établi cette distinction entre ces dernières catégories et les autres catégories culturelles parce que la plus grande partie des revenus des catégories du patrimoine et des bibliothèques proviennent de fonds publics et que, du point de vue professionnel, la majorité des personnes employées dans les « professions de la collection et de la conservation des biens du patrimoine » dans le secteur culturel viennent des catégories du patrimoine et des bibliothèques.

Si on exclut les catégories du patrimoine et des bibliothèques, la récession mondiale a entraîné une réduction de 5 pour cent de la production à valeur ajoutée réelle.<sup>29</sup> Cette réduction de 5 pour cent est supérieure d'un pour cent à la réduction pour l'économie dans son ensemble. Les résultats d'une analyse de régression montrent qu'une diminution d'un pour cent de la production à valeur ajoutée réelle se solde par une baisse de 0,2 pour cent de l'emploi chez les travailleurs salariés et par une croissance réduite de 0,4 pour cent de l'emploi chez les travailleurs autonomes.<sup>30</sup> Ces impacts additionnels ont été combinés à ceux qui sont prévus pour l'économie dans son ensemble afin de suggérer que le travail autonome augmenterait de 3,4 pour cent tandis que le niveau d'emploi des travailleurs salariés reculerait de 4,5 pour cent. Ces données ont par la suite été appliquées à toutes les professions culturelles établies, sauf aux professions de la collection et de la conservation des biens du patrimoine.

Pour l'incidence sur les professions de la collection et de la conservation des biens du patrimoine, et des bibliothèques, la différence de 0,5 pour cent entre les pertes de production à valeur ajoutée réelle et l'impact estimé sur les travailleurs salariés qui a été calculé pour les autres secteurs

---

<sup>29</sup> À noter que les catégories du patrimoine et des bibliothèques représentent environ cinq pour cent de la production à valeur ajoutée totale du secteur culturel. Par conséquent, alors que l'impact de la récession mondiale a fait reculer la production à valeur ajoutée réelle de 4,8 pour cent, sans compter les catégories du patrimoine et des bibliothèques, l'impact sur les autres catégories s'est traduit par une réduction de cinq pour cent.

<sup>30</sup> L'analyse de régression a utilisé les données mensuelles consignées pour justifier les premières différences du travail autonome, de l'emploi de travailleurs salariés et du PIB (désaisonnalisé) de janvier 1981 à juillet 2009.

professionnels a été appliquée. Ainsi, on a estimé que l'impact de la baisse de 1,2 pour cent de la production à valeur ajoutée réelle dans les catégories du patrimoine et des bibliothèques entraînerait une diminution de 0,6 pour cent de l'emploi chez les travailleurs salariés dans ce secteur professionnel.<sup>31</sup> De plus, avec la baisse de la production à valeur ajoutée réelle qui est inférieure de 2,8 pour cent à celle enregistrée pour l'économie dans son ensemble, les résultats de la régression supposent que l'emploi chez les travailleurs autonomes sera de 1,1 pour cent supérieur dans ce groupe à l'emploi dans l'économie dans son ensemble, ce qui se traduira par une augmentation estimée de 4,9 pour cent.<sup>32</sup>

Dans l'ensemble, le Conference Board estime que la récession mondiale entraînera une réduction de 2,3 pour cent de l'emploi dans le secteur culturel, avec des baisses de 1,2 pour cent dans les professions liées à la création et à la production artistique, 0,6 pour cent dans les professions de la collection et de la conservation des biens du patrimoine, 3,9 pour cent dans la gestion de la culture, 3,3 pour cent dans les professions techniques et opérationnelles et 4,1 pour cent dans les professions de la fabrication.

Le total des salaires pour le secteur a été obtenu en tenant compte de l'effet qu'aura la récession mondiale sur les coûts unitaires de main-d'œuvre. Selon l'analyse, l'impact de la récession mondiale sur les services commerciaux se traduira par une augmentation de 0,15 pour cent des coûts unitaires de main-d'œuvre.

Toutes les augmentations de coûts unitaires de main-d'œuvre ont été intégrées dans nos estimations des variations dans la production à valeur ajoutée réelle pour arriver à la variation estimée au niveau des salaires réels versés pour le secteur dans son ensemble. Comme pour l'emploi, lors du calcul pour les salaires réels, nous avons établi une distinction entre l'impact sur les catégories du patrimoine et des bibliothèques, et l'impact sur les autres catégories culturelles. En excluant les catégories du patrimoine et des bibliothèques, la récession mondiale entraînera une réduction de 4,85 pour cent des salaires versés dans les catégories culturelles.<sup>33</sup> Pour les catégories du patrimoine et des bibliothèques, le même calcul s'est soldé par une baisse estimée de 1,05 pour cent du total des salaires versés.<sup>34</sup> Enfin, l'impact sur les revenus moyens d'emploi correspond au résultat de la division du total des salaires versés par le nombre de personnes employées (travailleurs autonomes plus salariés) pour en arriver à une réduction de 0,4 pour cent.

---

<sup>31</sup> La différence de 0,5 pour cent correspond au résultat de la soustraction de la variation du nombre d'employés (4,5 pour cent) de la variation de la production à valeur ajoutée réelle (5 pour cent).

<sup>32</sup> À noter que le nombre de travailleurs autonomes dans les professions de la collection et de la conservation des biens du patrimoine est très faible, soit moins d'un pour cent.

<sup>33</sup> L'impact de 4,85 pour cent sur les salaires correspond à la somme de la variation des coûts unitaires de main-d'œuvre (0,15 pour cent) et de la variation de la production à valeur ajoutée réelle pour les catégories culturelles, à l'exclusion des catégories du patrimoine et des bibliothèques (5 pour cent).

<sup>34</sup> L'impact de 1,05 pour cent sur les salaires correspond à la somme de la variation des coûts unitaires de main-d'œuvre (0,15 pour cent) et de la variation de la production à valeur ajoutée réelle pour les catégories du patrimoine et des bibliothèques (1,2 pour cent).